

maine
s Basque
12.2015.

Nouveaux logements sociaux au quartier Dongoxenia

HENDAYE/HENDAIA - Première ville de l'agglomération Sud Pays Basque en nombre d'habitants, Hendaye souhaite être un exemple en nombre de réalisations de logements sociaux. Certes pour se conformer à la loi mais aussi pour répondre aux demandes toujours plus nombreuses.

Toutes les villes situées en zone littorale rencontrent les mêmes problèmes en matière d'urbanisation. La demande de logements est largement supérieure à l'offre, sociale ou privée. Entre PLU contraignants, Loi littorale, zones non constructibles, foncier rare et cher, il n'est pas facile de trouver un logement en location ou en accession à la propriété.

En s'appuyant sur le savoir-faire et l'expérience d'organismes à vocation sociale tels le COL, spécialiste de l'accession à la propriété depuis sa création en 1951, avec une réelle volonté politique en la matière, les municipalités successives rattrapent peu à peu le retard en matière de logements. Pas facile avec un foncier qui se raréfie, et qui suit la logique des prix du marché. Heureusement, en 2004 une dizaine d'hectares avaient pu être achetés au prix de 2,65 euros le m² et mis en réserve, des terrains où sont sortis de terre les immeubles des quartiers Sopite, Lissardy et plus récemment Dongoxenia.

Environ 1200 logements sociaux (soit 14%) sont actuellement répertoriés à Hendaye. Il faudrait en construire 1320 de plus d'ici 2025 pour

arriver aux 25% préconisés par la Loi SRU. Un objectif difficile à atteindre à moins de modifier certains paramètres, comme le nombre d'étages des immeubles à rénover ou à construire, des pourcentages à prendre en compte au niveau de les agglomérations et non des seules communes...

Trois années au minimum sont nécessaires pour terminer un projet, entre la gestation, le travail administratif, contraintes et obstacles de toutes sortes, la construction et finalement la livraison. Dernier quartier sorti de terre à Hendaye, Dongoxenia s'enrichit des deux bâtiments constituant la résidence Alava, située rue des 7 provinces. Pour ce faire la Ville d'Hendaye avait vendu du COL (Comité Ouvrier du Logement) un terrain de 5600 m² pour la construction de logements sociaux. Ce programme constitué de deux bâtiments comprend 59 appartements dont 25 sont des logements sociaux (18 PLUS* et 7 PLAI*) et 34 logements en accession à la propriété.

La présentation et l'inauguration ont eu lieu ce mardi 8 décembre, en présence de Messieurs



Inauguration de la résidence Alava © Manex Barace

Vincent Bru, vice-président du conseil départemental et maire de Cambo, Kotte Ecenarro, maire d'Hendaye et conseiller départemental, Bertrand Bourrus, président du COL, des membres du conseil municipal d'Hendaye et du conseil d'administration du COL.

« On ne voit pas de différence entre les logements sociaux en location et ceux en accession à la propriété grâce à la même qualité des matériaux utilisés (pierre, bois, carrelage, aluminium,

finitions) et c'est tant mieux », entendu lors des discours à l'adresse de l'architecte. Les habitants de la résidence ont été invités à partager visites d'appartements, discours et petits fours.

*PLUS : prêt locatif à usage social

*PLAI : prêt locatif aidé d'intégration .

► **Manex Barace**